

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA CHARENTE

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

RAPPORT D'ANALYSES

Angoulême le : 12/11/2021

LAMES DE SURFACE

MAIRIE AUSSAC VADALLE

Le Bourg
16560 AUSSAC VADALLE



Dossier : 211027 016603 01

Client : AUSSAC VADALLE

Site : Ecole primaire d'AUSSAC VADALLE

Les informations ci dessous sont fournies par la personne ayant réalisé le prélèvement.

Date de réception : 08/11/2021 12:28

Date et heure prélèvement : 08/11/2021 11:19

Prélèvement par : Charlotte GATUINGT

N° Ech.	Lieu du prélèvement	Zone du prélèvement	RESULTATS		
			Moisissures	Flore aérobique totale à 37°C	Coliformes à 37°C
420944	Réfectoire	Table	ABSENCE	TB	F
420945	Placard stockage vaisselle réfectoire	Assiette de service	ABSENCE	TB	F
420946	Placard stockage vaisselle réfectoire	Cuillère de service	ABSENCE	TB	F
420947	Bac stockage ustensiles	Pince de service inox manche vert	ABSENCE	TB	F
420948	Stockage batterie	Couvercle gastronorme inox	ABSENCE	L	F

Correspondance des résultats par lame :

TB : Très Bon (1 à 10 colonies) - B : Bon (11 à 25 colonies) - L : Limite (26 à 100 colonies) - M : Mauvais (100 colonies confluentes) - TM : Très Mauvais (colonies confluentes)
F : Favorable (aucune pousse sur le milieu) - D : Défavorable (présence de colonies)

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés sous accréditation cofrac selon la norme NF ISO 18593 en utilisant des lames de surface de 10,1 cm² comportant deux faces (gélose PCA et gélose Mac Conkey), contenant des inhibiteurs de désinfectant (lécithine, tween 80, thiosulfate de sodium).

Les lames de surface sont mises en incubation le jour même de leur réception, ou au plus tard dans les 24 heures. Le temps d'incubation des lames est de 24-48 h à 37°C +/- 1°C.

Les résultats sont interprétés conformément au protocole du fournisseur.

Les incertitudes de mesure ou les facteurs de risque liés à votre résultat peuvent vous être communiqués sur demande.

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés selon la norme NF ISO 18593.

NOTATION (à titre indicatif)

Barème pour les germes totaux à 37°C : TB = 4 / B = 2.5 / L = 0 / M = -1 / TM = -2
Barème pour les coli 37°C : F = 4 / D = -2

Germes totaux à 37°C	Coliformes à 37°C
16.00 / 20	20.00 / 20

Dr Bruno RICHOUX

Le Directeur du Laboratoire

Ce rapport et les conclusions qui y sont portées ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de la direction.

Aucun usage de la référence à l'accréditation n'est autorisé sous quelque autre forme que ce soit.

HA16_ENV-V6-CCH-Juin 2020

Pôle Infrastructures & Aménagement du Territoire

Page 1/1

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de la Charente - 496, route de Bordeaux -16021 Angoulême

Tél. 05 16 09 50 12 - Télécopie : 05 16 09 51 63 - Email : Lda16@lacharente.fr - (accès par la rue Louis Pergaud)